

République Française
Département : HAUTE-CORSE
Arrondissement : Bastia
VIGNALE - Commune

Séance du mardi 16 septembre 2025

Délibération N° DE_039_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	6	7
Date de la convocation : 11/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize septembre deux mille vingt-cinq, à 14 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil municipal), sous la présidence de Charlotte TERRIGHI.

Présents : Charlotte TERRIGHI, Albert TUSOLI, Dominique VEDANI, Julia FUMAROLI, Paola-Lisa GHIPPONI, Pierre Marie MAZZONI

Représentés : Eric ANTONIOTTI représenté par Charlotte TERRIGHI

Absents et Excusés : Paulette NICOLAI, Marc Michel ANTONIOTTI, Caroline VALIERE-GUILLET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Dominique VEDANI est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Election du 1er Adjoint au Maire suite à démission

Le Maire expose au Conseil Municipal que :

- Suite à la réception d'un courrier de démission en date du 20 août 2025 de Mr GIROLAMI Charles de ses fonctions de Conseiller Municipal,
- Suite à l'acceptation par Monsieur le Préfet de la Haute-Corse de cette démission stipulée sur un courrier en date du 10/09/2025 devenant effective à date de réception de ce courrier par l'intéressé.
- Suite au refus du second adjoint au Maire, Mr Antoniotti Marc Michel, par messagerie en date du 10 septembre 2025 à 16 h 47 lui proposant de monter sur la liste comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales en tant que 1er Adjoint au Maire;
- Suite au refus du troisième adjoint au Maire, Mme Caroline Valière, par messagerie en date du 11 septembre 2025 à 13 h 07, lui proposant de monter sur la liste, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales en tant que 1er Adjoint au Maire;

Le Maire eu égard aux dispositions des articles du CGCT, L2122-1 et suivants,

DE_039_2025

propose à l'assemblée d'élire parmi les Conseillers présents le 1er Adjoint au Maire.

Cette élection devra être faite à scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue.

Pour ce faire elle demande aux conseillers éventuellement intéressés de se déclarer candidat.

Monsieur Eric Antoniotti, Conseiller Municipal en titre se porte candidat.

Des bulletins sont distribués aux Conseillers afin de passer au vote.

Sept bulletins sont recueillis, le dépouillement donne comme résultat :

- Voix pour : 7
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Monsieur Antoniotti Eric est élu à l'unanimité des membres présents et à la majorité absolue, 1er Adjoint au Maire de la commune de Vignale.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Charlotte TERRIGHI
Président de séance



Dominique VEDANI
Secrétaire de séance